

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Prévention du risque Incendie :

Sensibiliser le personnel à la manipulation des Extincteurs et à l'évacuation (Unité Mobile PROXI2P)

REFERENCES REGLEMENTAIRES : Article R4227-39 du code du travail

NIVEAU : Débutant ou confirmé (formation conseillée tous les 6 mois, pour les établissements de 50 salariés et plus)

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : 2 sessions de 1h30 par 1/2 journée, soit 4 sessions par jour.

LIEU : Sur site

PUBLIC : Chargés de prévention incendie et d'évacuation, guides et serre-files, responsables de sécurité, membres du CSE. L'ensemble du personnel.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : jusqu'à 8 personnes par session.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : Formateur Prévention Sécurité Incendie, disposant d'une expérience de sapeurs-pompiers.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation permet de mieux appréhender la manipulation des extincteurs sur des départs de feux réels et l'évacuation.

Compétences visées :

- Être capable d'agir face à un départ de feu
- Être capable de manipuler un extincteur à pression auxiliaire ou à pression permanente
- Connaître les principes fondamentaux de l'évacuation

CONTENU DE LA FORMATION :

CONTENU THEORIQUE – 0H35

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- vidéo sur la propagation
- quelques chiffres

LA CONDUITE A TENIR EN CAS DE DEPART DE FEU

- les modalités de l'alarme dans l'établissement

- présentation des consignes de sécurité de votre établissement

L'EVACUATION

- objectif de l'évacuation
- rôle et missions des guides et serre-files

CONTENU PRATIQUE – 0H55

COMMENT ETEINDRE UN DEPART DE FEU

- présentation de l'extincteur (principe de fonctionnement et classes de feu)
- démonstration de l'utilisation d'un extincteur à CO2 par le formateur sur un feu de liquide
- utilisation de l'extincteur à CO2 par les stagiaires sur un feu de liquide
- démonstration de l'extinction d'un feu de friteuse par le formateur
- extinction d'un feu de friteuse par étouffement par les stagiaires
- démonstration de l'extinction d'un feu de gaz par le formateur
- extinction d'un feu de gaz en coupant l'arrivée du gaz par les stagiaires
- démonstration de l'utilisation d'un extincteur à eau pulvérisée par le formateur sur un feu de corbeille à papier
- utilisation de l'extincteur à eau pulvérisée par un stagiaire sur un feu de corbeille à papier

L'EVACUATION

- démonstration de l'éclairage de sécurité sans fumée
- démonstration de l'éclairage de sécurité dans les fumées
- démonstration de l'utilisation d'un déclencheur manuel
- utilisation du déclencheur manuel par un stagiaire
- évacuation du Proxi2p
- reconnaissance du point de rassemblement de l'établissement

Bilan de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une attestation de fin de stage et validation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Mise à disposition par l'organisme de formation :

Unité Mobile d'incendie mise à disposition Nos unités mobiles font l'objet d'un contrôle périodique par un bureau de contrôle indépendant.

Les produits de combustion ont été mesurés par la CARSAT et sont nettement en dessous des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.

- ✓ Extincteurs réels, DM, Détecteur incendie, Eclairage de sécurité, foyers réels et sécurisés.
- ✓ Un fascicule à 3 volets est distribué à chaque apprenant

Mise à disposition par l'entreprise :

- ✓ **Branchement électrique de 220 V et un emplacement de parking**